



## Compte-rendu de la CCP des contractuels du 28 mars 2019

### Point sur les élections de décembre dernier :

Population des Contractuels est composée de :

- 972 inscrits
- 339 votants soit 34,88 % (1 sur 3 a voté)
- 301 bulletins (ni blanc, ni nul) : 30,97%

Le vote des contractuels est en forte progression par rapport à 2014, avec un delta de 12%.

Les fonctionnaires votent à 60%. La participation a augmenté en centrale entre 2014 et 2018.

La part de votants relative à la DGFIP reste un score plus faible qu'en 2014

Répartis, pour cette élection, de la manière suivante :

37% CFDT : 110 suffrages

32% UNSA-CEFI : 96 suffrages

20% CGT-centrale : 61 suffrages

11% FO : 34 suffrages pas représenté

Ce qui conduit le résultat à trois titulaires et trois suppléants.

### **Nos élus CGT sont intervenus pour aborder**

**- la situation difficile des contractuels dans certaines structures**

**- faire part de leur souhait d'aborder ne serait-ce que la problématique des 1,2 % injustement retiré du pourcentage de revalorisation triennale pour les contractuels dans l'ensemble des structures des ministères financiers.**

L'administration renvoie aux CHSCT ou CTAC pour évoquer les questions collectives du personnel contractuel. Néanmoins, les bureaux SRH sont ouverts aux organisations syndicales lorsqu'il s'agit des cas urgents à traiter. Elle estime également qu'il n'y a pas préjudice dans la rémunération : la règle de déduction des 2 fois 0,6 % = 1,2% retranché des 5 % maximum que le contractuel aurait pu avoir pour revalorisation tous les trois ans ou lors du renouvellement du contrat pour les CDD est normal.

C'est normal, car c'est sur le « point » de la fonction publique et cela touche également les fonctionnaires.

### **ORDRE DU JOUR**

Approbation de la CCP du 10/10/2018

CCP d'octobre 2018 : Questions disciplinaires : M. X. a fait l'objet de licenciement sans préavis et sans indemnité suite à un refus de reclassement.

A l'Agence du numérique, il y eu 3 licenciements pour les mêmes motifs.

Questions diverses :

Problème dans les DIRECTES, leur représentant a été invité à traiter leur cas directement avec le chef de bureau RH de la DGE.

La prochaine CCP est programmée le 25 Juin

Les élus Mme Catherine CHATELAIN (suppléante) et M. Mustapha CHAOUCH – CGT (titulaire)